

EVE de L'Omnibulle

Rapport d'activité 2024



Président de la fondation : Philippe Bossy

Représentante du Conseil administratif : Anne Penet, Conseillère administrative

Postes ETP : 39.5

Nombre de collaborateurs (toutes fonctions comprises) : 63

Commission associée : cohésion sociale

1 : QUELQUES CHIFFRES

Nombre de places en crèche : 80

Nombre d'enfants inscrits en crèche : 104 (juin 2024)

Nombre de places en jardin d'enfants : 15

Nombre d'enfants inscrits en jardin d'enfants : 25 (juin 2024)

Nombre d'enfants accueillis par les Accueillantes Familiales de Jour (AFJ) : 7 enfants pour 6.53 places

Taux de réservation : crèche 92.38 % et jardin d'enfants 77.5 %.

Liste d'attente : crèche 48 enfants pour 29.8 places ETP et jardin d'enfants 3 enfants (familles habitants Satigny, juin 2024)

2 : ORGANISATION

Conseil de Fondation

M. Philippe Bossy, Président

Mme Nathalie Zeller, Vice-présidente

Mme Anne Penet, membre du Bureau et du Conseil, Conseillère administrative

Mme Sheyla Biondini, membre du Bureau et du Conseil, experte enfance et préscolaire

M. Jean-Pierre Morzier, membre du Bureau et du Conseil, expert management, RH, finances

Mme Cécile Arrigoni Glusstein, membre du Conseil, experte juridique

Mme Francine Douala, membre du Conseil

M. Christian Progin, membre du Conseil

Mme Anne-Marie Salvia Pauli, Directrice

Mme Birgit Mann Hernot, Directrice

Mme Jocelyne Jeanneret, représentante du personnel

Mme Hannah Hüsler, représentante du personnel

Mme Masur Aebischer jusqu'en juin 2024 et Mme Brüderlein dès la rentrée 2024, représentantes des parents

Le Bureau de la Fondation s'est réuni 9 fois entre janvier et décembre 2023 et le Conseil 3 fois. Les échanges et décisions ont porté par exemple sur :

- Participation de la direction aux instances participatives communales
- Nouveau poste : intervenante en psychopédagogie et inclusion. Finalisation du cahier des charges.
- Demande de financement à la FDAP (fondation pour le développement de l'accueil préscolaire) pour les postes de « soutien » en lien avec la prise en charge des enfants BEP.
- Mise en place de mails professionnels pour l'équipe
- Travaux : raccordement au CAD
- Projet de nouvelles structures et rôle de la Fondation pour la petite enfance de Satigny

- Projets bien-être et santé du personnel
- Traitement des situations RH et relation aux familles
- Election d'un nouveau représentant des familles
- Gestion des prestataires externes (entreprise Enzler et Eldora)
- Création d'un outil de partage de document entre la Fondation et l'équipe administrative
- Création d'une charte d'accueil pour les enfants du personnel
- Budget 2025

La direction remercie les membres du Bureau et de la Fondation pour leur investissement, leur bonne humeur et les pistes d'actions proposées pour un pilotage actuel et futur de l'Omnibulle

Statistiques

Nombre de places offertes et taux de réservation

CRÈCHE	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants inscrits
		Juin 24
Total 0 - 4 ans	80	104

JARDIN D'ENFANTS	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants inscrits
		Juin 24
Total 1 - 4 ans	15	25

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR	Nombre d'accueillantes	Nombre d'enfants inscrits
0 - 4 ans	3	7

EVE L'OMNIBULLE	Taux de réservation
Crèche	92.38%
Jardin d'enfants	77.5%

Liste d'attente

Nombre d'enfants	Total enfants (ETP)
Crèche (juin 2024)	48 (29.8)
Jardin d'enfants (juin 2024)	3

3 : LE PERSONNEL

PERSONNEL ÉDUCATIF EN CRÉCHE	Nombre de personnes	Nombre de postes
Poste	2023-24	2023-24
EDE (60.77%), ASE (39.23%)	30	22.05
Remplaçants (EDU/ASE/AUX) fixes	5	2.90
Soutien inclusion (AUX/ASE)	5	2
Formatrices à la pratique professionnelle (2 EDE parmi les 30 personnes)	(2)	0.1
Total	40	27.05

PERSONNEL ÉDUCATIF EN JARDIN D'ENFANTS	Nombre de personnes	Nombre de postes
Poste	2023-24	2023-24
EDE (50%), ASE & AUX (50%)	4	2.10
Remplaçants (EDU/ASE/AUX) fixes	-	-
Total	4	2.1

INTERVENANTE EN PSYCHOPÉDAGOGIE	Nombre de personnes	Nombre de postes
Poste	Dès août 24 2023-24	Dès août 24 2023-24
Intervenante en psychopédagogie	1	0.80

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	Nombre de personnes	Nombre de postes
Poste	2023-24	2023-24
Direction	2	1.60
Administration	3	2.60

Intendance	1	0.90
Total	6	5.10

REPLACANT.E.S PONCTUEL.LE.S	Nombre de personnes	Nombre de postes
Poste	2023-24	2023-24
Remplaçants pour remplacements ponctuels	9	1
Total	9	1

STAGIAIRES ET APPRENTI.E.S	Nombre de personnes	Nombre de postes
Poste	2023-24	2023-24
Apprentie	1	1
Stagiaires Ecole Supérieur de l'Enfance 3 ^{ème} , préqualification OFPC, civiliste	2	2
Total	3	3

Total général	63	39.05
---------------	----	-------

INTRODUCTION

Les textes rédigés donnent un aperçu des activités réalisées en 2024 et abordent également deux thèmes en lien avec les compétences métier des professionnel.le.s de l'enfance de l'Omnibulle.

1 POSTE D'INTERVENANTE EN PSYCHOPÉDAGOGIE ET INCLUSION

En 2023-24, l'Omnibulle a engagé une intervenante en approches psychoéducatives et situations de handicap (Charlotte Chavaillaz) au jardin d'enfant. L'objectif de cet engagement était de poursuivre l'élaboration d'une pédagogie inclusive ainsi que de bénéficier au quotidien d'un regard externe afin d'accompagner les enfants pouvant manifester des besoins éducatifs particuliers (ci-après BEP). En 2024-25, ce poste a pu se développer et généraliser ses objectifs à la structure, auprès des groupes crèche et du jardin d'enfant. Ce poste est actuellement intitulé « intervenante en psychopédagogie ».

En 2024, l'intervenante en psychopédagogie et la direction ont coconstruit une formation continue à propos de l'inclusion en étroite collaboration avec l'Université de Genève et l'institut WAKO. L'objectif de celle-ci était de clarifier la notion d'inclusion, avoir un langage et des valeurs communes, ainsi que de fournir des pistes pédagogiques afin d'améliorer la qualité d'accueil à l'Omnibulle. Cette formation s'est déroulée sur un samedi sous la forme de quatre ateliers. Les professionnel.les ont été réparti.es en 4 groupes aléatoires et chacun d'eux participaient aux quatre ateliers sur la journée. L'introduction et la conclusion étaient communes. Chaque atelier était animé par un.e intervenant.e différent.e. Le programme était le suivant :

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Définition de l'inclusion à l'aide de quelques éléments théoriques et légaux. Les bénéfices du multiâge pour des pratiques inclusives.

Charlotte Chavaillaz, Anne-Marie Salvia Pauli et Birgit Mann Hernot

ATELIER 1

Comment favoriser une qualité du toucher/contact avec les enfants?

Cours d'auto protection et une approche préventive des situations de violence.

Les situations professionnelles apportées par l'équipe, ainsi que leurs représentations serviront de base aux interventions de M. Wälti.

Jean-Charles Wälti

ATELIER 2

Quelle structure pensée et organisée rend la journée des enfants prévisible?

L'utilisation des pictogrammes et autres outils en clarifiant leur rôle, leur fonction et leur utilisation.

Charlotte Chavaillaz, détentrice d'un master en approche psycho-éducative et situations de handicap

ATELIER 3

Comment favoriser la qualité des interactions entre les professionnel(le)s et les enfants accueillis à l'Omnibulle?

A l'aide de séquences vidéos, l'objectif sera d'aiguiser le sens de l'observation des professionnel(le)s et de conscientiser les pratiques qui contribuent à une haute qualité dans les interactions professionnel/enfant.

Britt-Marie Martini-Willemin, chargée d'enseignement (Unige-FPSE-SSED - Maitrisés MAEPS/MAPESH) avec la contribution de Céline Chatenoud, enseignante Education précoce spécialisée - Unige

ATELIER 4

Historiquement quelles sont les pratiques inclusives à l'Omnibulle? Comment ont-elles évolué et quelles sont les perspectives d'avenir?

Les textes de références seront analysés sous la loupe inclusive. Les groupes mettront en évidence leurs craintes et les bénéfices de pratiques inclusives.

Anne-Marie Salvia Pauli et Birgit Mann Hernot, directrices de l'Omnibulle

Un questionnaire a été fourni au personnel afin d'évaluer cette formation. La modalité de celle-ci a été fortement appréciée. Le fait de pouvoir déposer ses craintes également. Certains professionnel.les auraient aimé avoir davantage de pistes pédagogiques afin de mieux pouvoir gérer certains comportements décrits comme « difficiles ».

Dans l'idée de garder une trace écrite de cette formation, un document sera rédigé en 2025 et mis à disposition du personnel et de la fondation. Pour donner suite à cette formation, nous avons constaté sur le terrain qu'il serait pertinent d'offrir des outils permettant un meilleur accompagnement des comportements dits « difficiles » en collectivité qu'un enfant BEP ou non peut manifester. L'intervenante en psychopédagogie propose de contacter Xavier Angus (maitre d'enseignement HES, formateur et consultant indépendant, directeur du CAS en autisme à l'Université de Genève, intervenant SEI- dispositif école) afin de coconstruire avec lui une formation à propos des comportement « défi » en 2025.

Durant l'année 2024, la direction et l'intervenante ont collaboré autour de la structuration de ce nouveau poste et comment en faire profiter à l'ensemble de la structure. Ses actions actuelles au sein de l'Omnibulle se définissent ainsi : observations spontanée/demandée des pratiques, de l'aménagement et des enfants ;soutien dans les groupes ; participation au colloque pédagogique, pose d'objectif en commun ;organisation, participation et gestion des réseaux de professionnel.les et des collaborateurs externes (SEI, Guidance, Spmi, Bois-de-Bay), rédaction des rapports de réseaux ; organisation et structuration de la pédagogie mise en place, mise en place et réflexion sur des outils pouvant améliorer la qualité d'accueil ; transition vers la scolarité.

Une importante réflexion est menée autour du poste intitulé « soutien ». En effet, initialement crée pour soutenir plus individuellement certains besoins qu'un enfant peut manifester, avec l'arrivée du projet inclusif l'idée n'est plus de soutenir un enfant mais d'être un adulte supplémentaire en soutien dans le groupe. Le rôle de ce soutien dépend des objectifs mis en place en amont lors des colloques pédagogiques. L'objectif n'est pas de créer « une dépendance à l'adulte » mais d'être disponible afin d'apprendre des stratégies à l'enfant et de pouvoir se retirer peu à peu dans la mesure du possible en vue de la scolarité. Le soutien, une personne supplémentaire dans un groupe, ne serait plus à discuter dans une pédagogie inclusive car on partirait du principe que pour pouvoir garantir les mêmes chances d'évolution le quota actuel n'est pas suffisant.

Dans le cadre du projet inclusif, la direction a accepté de participer à une étude menée par le groupe de recherche universitaire PRINSEPS (Prévention, Intervention, Soutien en éducation précoce spécialisée) et subventionnée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique sur la transition scolaire des jeunes enfants ayant des BEP dans plusieurs cantons. Cette étude est une recherche-action menée auprès de parents, professionnel.les et des enfants afin de comprendre les meilleures pratiques favorisant la transition. Cette étude est actuellement encore en cours.

Sur d'autres plans, une attention particulière est posée sur la collaboration avec l'EMS et la Villa Mandement. L'Omnibulle tient à rencontrer et créer du lien avec les résident.es de l'EMS, en donnant à chacun un rôle (les plus petits aident les plus âgés, et l'inverse). En 2024, les 3-4 ans de l'Omnibulle se sont rendu à l'EMS pour chanter des chansons, un moment qui semble avoir été très apprécié. Dans le cadre d'« un bel hiver à Satigny », nous sommes également allés chercher du bois avec différents acteurs de la commune (EMS, Villa Mandement, Bubbles) au Verger afin de construire tous ensemble le feu de joie des Satignotes qui a brûlé sur la place du village.

Le travail de collaboration avec les familles continue d'être pensé afin d'accompagner ensemble au mieux les apprentissages de leurs enfants. Avec le bois-de Bay et la pluralité des familles présentent sur la commune, l'idée est de mener des réflexions sur comment accueillir et s'adapter à la pluralité des familles ? Comment impliquer le parent dans la collaboration ? En quoi une familiarisation serait plus adaptée qu'une adaptation ? Quelle posture professionnelle prendre afin de considérer la mutliculturalité/interculturalité ? Ou encore quel moyen de communication utiliser quand on se retrouve face à des familles non-francophones ou analphabètes ? Nous avons à cœur de créer des moments davantage festifs où la création de lien est plus aisée. Par exemple, L'Omnibulle a participé à un repas canadien aux Bois-de-Bay afin de

mieux se connaître. Ce moment a été très apprécié des familles et des professionnel.les qui ont pu se rencontrer dans un lieu différent. L'idée est de refaire ce moment d'échange, cette fois-ci dans nos espaces.

Les perspectives de ce poste sont de continuer l'élaboration du projet inclusif au travers de la formation continue institutionnelle, l'évolution du poste de l'intervenante en psychopédagogie, la collaboration avec les différentes instances et les équipes éducatives.

En décembre 2024, pour le bonheur des petits et grands, l'Omnibulle invite une troupe de théâtre mobile « les P'tites lutines » faisant des spectacles engagés. Cette troupe met au centre de ses valeurs parmi d'autres, l'inclusion, avec leurs slogans « tous UNIIQUES tous DIFFERENTS ». Les « P'tites Lutines » mettent également au cœur de leur spectacle : émotion, écologie et participation.



2 : THÈMES EN LIEN AVEC LES COMPÉTENCES MÉTIERS :

LE JEU LIBRE OU APPELÉ AUSSI JEU SPONTANÉ

Le jeu libre est une activité prioritaire dans notre projet pédagogique. Il est reconnu pour son rôle crucial dans le développement global de l'enfant favorisant, entre- autre, l'autonomie, la créativité et les compétences sociales.

Le jeu libre ou jeu spontané est une activité initiée et dirigée par l'enfant sans intervention directe ou structure imposée par les adultes (comme, par exemple lors d'un jeu de société avec des règles).

L'adulte par son attitude accompagne subtilement le jeu de l'enfant par exemple, en verbalisant les actions des enfants du groupe, en stimulant de nouvelles expérimentations, ou en restant un observateur afin de ne pas interférer dans le jeu de l'enfant.

Cette disponibilité des adultes est intégrée dans le planning des équipes, au même titre que les soins, les repas et les temps de repos. Les professionnel.le.s sont garant.e.s de la réponse aux besoins des enfants tout en leur laissant la liberté d'explorer et de jouer de manière autonome.

Ce type de jeu se caractérise par l'absence de règles prédéfinies (hormis celles liées aux règles sociales ex : ne pas prendre le jeu des mains d'un autre) d'objectifs précis (par exemple lancer/faire rouler une balle). Les enfants ont la liberté de choisir leurs activités, leurs matériaux de jeu, et de créer leurs propres scénarii et règles.

A travers ces jeux, ils explorent leur créativité (par exemple en associant deux objets très différents) développent leur autonomie (faire seul en présence d'un adulte phare), développent de nouvelles habilités (ex : viser pour mettre un objet dans un trou), renforcent leur confiance en eux (ils testent, osent de nouvelles expériences) sous le regard attentif, soutenant et bienveillant des adultes.

Les enfants dans la situation de jeu libre découvrent les propriétés du matériel en le manipulant (dur/mou/couleur/s'emboite/roule etc.) en explorant les associations possibles (un bonhomme en bois posé en haut d'un légo par ex). Ils font leurs premiers constats « scientifiques » quand ils découvrent, par exemple, que lorsque l'on place un bonhomme sur le tranchant d'une table ce dernier tombe. Ils créent des scénarii et des histoires, développent ainsi leur imagination.



Le choix du matériel pour les enfants de 0 à 4 ans est crucial pour favoriser le jeu libre ou spontané. Les enfants explorent, créent et inventent leur propre jeu qui sera différent pour chacun (selon l'intérêt, l'âge, les capacités et les envies de chaque enfant).

Voici quelques critères et types de matériel à considérer :

- Le matériel de jeu est robuste et sans danger pour les enfants. Il résiste aux manipulations et ne pas présenter de petits éléments détachables qui pourraient être ingérés (surtout dans un fonctionnement en multiâge)
- Les jeux/ le matériel sont simples et polyvalents et peuvent être utilisés de différentes manières. Par exemple, des blocs de construction, des cubes, des boîtes de carton, des valises de déguisements, de la pâte à modeler.
- Intégrer des matériaux naturels comme le sable, l'eau, les pierres, et les branches peut enrichir l'expérience de jeu. Ces éléments stimulent l'imagination et permettent aux enfants de découvrir leur environnement.
- Le matériel est adapté à l'âge et aux compétences des enfants. Pour les plus jeunes, du matériel/ simple et faciles à manipuler sont recommandés, tandis que pour les plus âgés, des jouets plus complexes qui encouragent la réflexion et la résolution de problèmes sont appropriés.

L'aménagement de l'espace de jeu est tout aussi important que le choix du matériel. Voici quelques éléments nécessaires pour créer un environnement propice au jeu libre :

- Créez des zones thématiques comme un coin cuisine, une zone de construction, ou un espace artistique. Chaque zone est équipée de matériaux adaptés pour encourager les enfants à explorer différentes activités. L'association de matériel présent dans ces zones débouche souvent sur un jeu d'une grande richesse.
- Un environnement bien structuré mais flexible permet aux enfants d'exploiter pleinement leur créativité (ex : mettre à cuire des cubes dans une casserole dans le coin dinette). Trop de jouets peuvent être sur stimulants de même que trop de matériel différents (verres de dinette de grandeurs et couleurs différentes) peuvent être source de conflit. Les enfants choisissent librement avec quoi ils veulent jouer.
- Les espaces de jeu sont sécurisés et exempts de dangers potentiels. Les enfants jouent librement sans risque de se blesser (sécuriser les abords d'un module sur lequel les enfants peuvent monter par exemple).

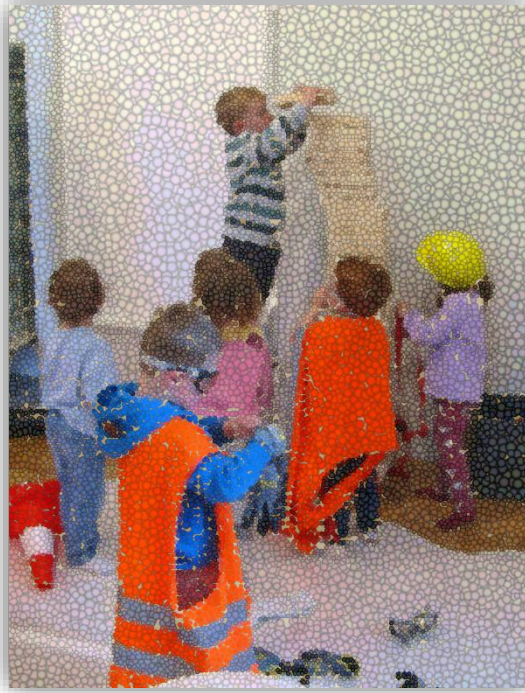
Un aménagement bien pensé favorise plusieurs aspects du développement de l'enfant :

- Les enfants apprennent à faire des choix et à prendre des décisions par eux-mêmes, ce qui renforce leur autonomie et leur confiance en eux.
- Un environnement riche en matériaux variés stimule la créativité et l'imagination des enfants. Ils peuvent inventer des histoires, créer des mondes imaginaires, et utiliser les objets de manière innovante en le détournant parfois de leur fonction première (une chaise devient un véhicule de transport).
- Le jeu libre permet aux enfants d'interagir avec leurs pairs, d'apprendre à partager, à négocier, et à résoudre des conflits. Ces interactions sont essentielles pour le développement des compétences sociales, elles enrichissent le langage et le vocabulaire.
- Les activités de jeu libre encouragent le développement des habiletés motrices et cognitives. Les enfants manipulent des objets, explorent leur environnement, et résolvent des problèmes, ce qui contribue à leur développement global.

Le jeu libre est soutenu par plusieurs théories du développement et plusieurs spécialistes en pédagogie :

Selon Piaget, le jeu libre est essentiel pour le développement cognitif des enfants. Il permet aux enfants de construire leur compréhension du monde à travers l'exploration et la manipulation d'objets

Lev Vygotsky, quant à lui, met en avant l'importance du jeu libre pour le développement social et émotionnel. Il considère le jeu comme un moyen pour les enfants de développer des compétences sociales et de réguler leurs émotions.



Enfin, Maria Montessori valorise le jeu libre comme un moyen pour les enfants de développer leur autonomie et leur créativité

3 : RYTHMES ET LES RITUELS DES ENFANTS DE 0 À 4 ANS EN COLLECTIVITÉ DANS LES DIFFÉRENTS MOMENTS DE VIE

Accueillir des enfants de 0 à 4 ans en collectivité nécessite une attention particulière aux rythmes individuels et collectifs. Notre structure accueille des groupes multiâge, favorisant ainsi l'interaction entre enfants de différentes tranches d'âge.

Le respect des rythmes est primordial pour le développement harmonieux et par étape des enfants.

Les rituels jouent un rôle crucial dans la structuration du temps et la création d'un environnement sécurisant pour les enfants (par ex : l'accueil au sol au moment de l'arrivée dans le groupe, le moment dit de la réunion, les chansons pour annoncer les rangements). Ils favorisent le développement de la pensée, car ils permettent par exemple, une anticipation de ce qui viendra après, et des compétences sociales (l'enfant sait ce qui est attendu de lui et du groupe).

Nous avons mis en place des rituels pour respecter le sommeil de chacun, par exemple, en instaurant des moments calmes ou la lecture d'une histoire avant le moment de repos, après le repas de midi pour les plus âgés. Les bébés, quant à eux, peuvent dormir à l'extérieur dans leur poussette. Cette approche présente l'avantage de respecter à la fois les besoins individuels tout en tenant compte des contraintes de la collectivité.

Le sommeil à l'extérieur présente de nombreux bienfaits pour les enfants. Des études montrent que dormir à l'extérieur améliore la qualité du sommeil, renforce le système immunitaire et favorise le développement cognitif. L'exposition à la lumière naturelle régule le rythme circadien, ce qui aide les enfants à mieux dormir la nuit. De plus, le sommeil en plein air réduit le stress et l'anxiété.

Le temps du repas est également adapté aux besoins des enfants. Nous veillons à ce que chaque enfant puisse manger à son rythme, en respectant ses préférences et ses habitudes alimentaires. Les rituels autour des repas permettent de créer un cadre sécurisant (par exemple, les 2-4 ans sont toujours assis à la même place à table) et de favoriser le développement de comportements alimentaires sains.

L'alimentation des enfants de 0 à 4 ans est essentielle pour leur développement physique et psychique. En milieu collectif, le moment du repas s'avère particulièrement intéressant : les enfants, en observant leurs pairs, sont souvent plus enclins à essayer de nouveaux aliments. De plus, les repas en groupe favorisent la socialisation et l'apprentissage par imitation.

Une approche innovante, mise en place depuis 3 ans, consiste à proposer tous les aliments (entrée, plat principal, dessert) en même temps, sans catégoriser les aliments ni créer une attente pour le dessert. Cette pédagogie particulièrement bénéfique en collectivité, permet de réduire les enjeux autour des repas et d'encourager une relation saine avec la nourriture.

Proposer tous les aliments en même temps permet aux enfants de choisir librement ce qu'ils souhaitent manger, sans hiérarchiser les plats. Cette pratique présente plusieurs avantages :

- Les enfants ne ressentent pas la pression de devoir finir leur plat principal pour accéder au dessert.
- Les enfants sont encouragés à goûter à tout, ce qui favorise une alimentation variée et équilibrée.
- Les enfants apprennent à écouter leurs sensations de faim et de satiété, développant ainsi leur autonomie alimentaire.
- Les enfants peuvent associer différemment les aliments entre eux (par exemple manger des spätzlis en le trempant dans la compote de pomme).

Cependant, il est important de noter que cette pratique pédagogique n'est pas nécessairement applicable dans le milieu familial. Les enfants sont capables de faire la distinction entre les règles alimentaires à la maison et celles en collectivité.

Lors de la situation éducative du repas, les professionnel.le.s sont garants de :

- Créer un environnement sécurisant afin que les enfants se sentent en confiance pour explorer de nouveaux aliments.
- Encourager les enfants à goûter à tout, sans les forcer, afin de respecter leur rythme et leurs préférences.
- Modéliser des comportements alimentaires sains : Les adultes montrent l'exemple en mangeant de manière variée et équilibrée eux-mêmes.
- Respecter les besoins individuels car chaque enfant est unique et a des besoins spécifiques. Les adultes sont attentifs à ces besoins et adapter leur approche en conséquence.
- La création d'un environnement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants.
- Proposer une alimentation riche et variée, en se référant aux normes (par exemple quantité de protéine) recommandée par fourchette verte.

8 : DÉPARTS PRÉ-RETRAITE, AUTRE POSTE, POSTE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE (AA)

L'équipe de l'Omnibulle compte 43 personnes engagées en CDI et environ 12 personnes en CDI à durée Maximum (CDMax).

Afin renforcer l'équipe administrative, un poste d'assistant.e administratif.ve a été créé et la personne est entrée en poste le 1^{er} février 2024.

Du côté de l'équipe éducative, deux collègues ASE et une éducatrice ont quitté l'Omnibulle (dont une préretraite). Lors de la rentrée d'août 2024, suite à ces départs ainsi qu'aux demandes de plusieurs collègues d'augmenter ou réduire leur taux de travail, il y a eu plusieurs engagements.

